

Catalogage des thèses de doctorat - Tableau récapitulatif des principales zones Unimarc à saisir en fonction des cas de figure

Cas de figure	Précisions sur les cas rencontrés	105 \$b	029 (O/N)	214	328	45X	Mention du jury	Autres zones
Thèses de doctorat "nouveau régime", soutenues à partir de 1985								
Je suis établissement de soutenance								
Exemplaire de la thèse soutenue, validée, autorisée, corrigée.	Version originelle	\$bm	O	214 #1\$d	\$b \$c \$e \$d	456 (si existe une repro) 451/452 (si existe une autre édition)	oui	
Publication via STAR du fichier de la thèse sur le site de l'établissement de soutenance et/ou sur TEL et/ou sur le site de l'ABES.	Version originelle	\$bm	O	214 #1\$d	\$b \$c \$e \$d	456 (si existe une repro) 451/452 (si existe une autre édition)	oui	
Exemplaire dont le contenu est strictement identique à la version de soutenance, conservé dans l'établissement de soutenance, sur support identique (copie électronique d'un fichier électronique, ou copie papier d'un ex. papier), sauf "Thèses à la carte".	Version originelle	\$bm	O	214 #1\$d	\$b \$c \$e \$d	456 (si existe une repro) 451/452 (si existe une autre édition)	oui	
Reproduction électronique réalisée par l'établissement de soutenance à partir d'une version originelle de thèse imprimée (numérisation).	Reproduction conforme à la version originelle, sur support différent	\$bv	O	214 #2 \$a \$c \$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	
Impression par l'établissement de soutenance d'une thèse originelle électronique.	Reproduction conforme à la version originelle, sur support différent	\$bv	O	214 #2 \$a \$c \$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	
Reproduction ANRT microfiche	Reproduction conforme à la version originelle, sur support différent	\$bv	O	214 #2 \$a \$c \$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	compléter par une 225 / 410 pour les mentions de collection + zones spécifiques aux microfiches
Reproduction ANRT coll. Thèse à la carte	Reproduction conforme à la version originelle	\$bv	O	214 #1 \$a \$c \$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	compléter par une 225 / 410 pour les mentions de collection
Fichier numérique déposé par l'auteur en même temps que le dépôt officiel de la version originelle imprimée.	Reproduction conforme à la version originelle, sur support différent	\$bv	O	214 #1\$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	

Cas de figure	Précisions sur les cas rencontrés		105 \$b	029 (O/N)	214	328	45X	Mention du jury	Autres zones	
Tirage imprimé déposé par l'auteur en même temps que le dépôt officiel de la version originelle électronique.	Reproduction conforme à la version originelle, sur support différent		\$bv	O	214 #1\$d	\$zReproduction de\$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui		
Dépôt auteur hors circuit de dépôt légal STAR, sur une plateforme d'archives ouvertes : conformité avérée avec le dépôt légal.	Reproduction conforme à la version originelle, sur même support		\$bv	O	214 #2\$a \$c \$d	\$zReproduction de\$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	N° de thèse à passer sur le Sudoc en 033	
Dépôt auteur hors circuit de dépôt légal STAR, sur une plateforme d'archives ouvertes : non-conformité ou conformité non avérée avec le dépôt légal.	Autre édition		\$bv	N	214 #2\$a \$c \$d	\$zTexte remanié\$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non	N° de thèse à passer sur le Sudoc en 033 Note sur le type de version en 305.	
Edition commerciale de la thèse	Autre édition		\$bv	N	214 #0\$a \$c \$d	\$zTexte remanié\$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non		
Version remaniée par l'auteur (don manuel ou dépôt sur une archive ouverte)	Autre édition		\$bv	N	214 #2\$a \$c \$d	\$zTexte remanié\$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non	Note sur le type de version en 305	
Dépôt légal INRIA à la BnF : les documents portent la mention "thèses" et un ISBN.	Le document envoyé à la BnF en DL est la version originelle de la thèse (validée et corrigée).		\$bm	O	214 #1 \$d	\$b \$c \$e \$d	456 (si existe une repro) 451/452 (si existe une autre édition)	oui	Expliquer en note la présence de l'ISBN.	
	Le document envoyé à la BnF en DL n'est pas la version originelle de la thèse (validée mais non corrigée).		\$bv	N	214 #2 \$a \$c \$d	\$zTexte remanié\$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non	Note sur le type de version en 305. Expliquer la présence de l'ISBN.	
La conformité du document avec la version originelle est douteuse, malgré les vérifications effectuées.	L'établissement statue sur la façon de traiter le document.	Il est acté que le document est bien conforme à la version originelle.	Sur même support que la version originelle : version originelle	\$bm	O	214 #1\$d	\$b \$c \$e \$d		oui	
			Sur support différent de la version originelle : reproduction conforme à la version originelle	\$bv	O	214 #2\$a \$c \$d	\$zReproduction de\$b \$c \$e \$d		oui	
		Autre édition		\$bv	N	214 #2\$a \$c \$d	\$zTexte remanié\$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non	Note sur le type de version en 305.

Cas de figure	Précisions sur les cas rencontrés		105 \$b	029 (O/N)	214	328	45X	Mention du jury	Autres zones	
Exemplaire non corrigé malgré les demandes du jury.	L'établissement statue sur la façon de traiter le document.	Il est acté que la version non corrigée devient la version originelle. Cetet décision doit être notifiée : au docteur, au directeur de thèse, aux membres du jury.	Version originelle	\$bm	O	214 #1\$d	\$b \$c \$e \$d	456 (si existe une repro) 451/452 (si existe une autre édition)	oui	A préciser en note éventuellement
		Il s'agit d'une thèse puisqu'elle a été soutenue et validée, mais il ne s'agit pas de la version originelle de la thèse car les corrections demandées par le jury n'ont pas été apportées : il s'agit d'une autre version de la thèse originelle (= version avant soutenance, non corrigée)	Autre édition	\$bv	N	214 #2\$a \$c \$d	\$zTexte remanié\$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non	Note sur le type de version en 305.
Avis du jury, demandes de corrections, autorisation de publication inconnus.	L'établissement de soutenance effectue des vérifications et décide du statut du document.	Il s'agit bien d'un exemplaire d'une thèse originelle soutenue et validée.	Version originelle	\$bm	O	214 #1\$d	\$b \$c \$e \$d	456 (si existe une repro) 451/452 (si existe une autre édition)	oui	
		Le doute persiste, ou bien il est avéré qu'il s'agit d'un autre document universitaire et non d'une thèse.	Autre document universitaire	\$b7	N		Pas de 328		oui	
Exemplaire d'une thèse non soutenue, non validée ou invalidée par le jury ou par l'établissement.	N'est pas ou plus considérée comme une thèse => à traiter comme un autre type de travail universitaire si l'établissement décide de le signaler.		Autre document universitaire	\$b7	N	214 #1\$d	Pas de 328		oui	
Je ne suis pas établissement de soutenance	Précisions sur les cas rencontrés		105 \$b	29 (O/N)	214	328	45X	ention du ju	Autres zones	
Exemplaire de la thèse soutenue, validée, autorisée, corrigée, conservé dans un établissement conventionné (don, échange, dépôt des thèses conventionnés avec l'établissement de soutenance).	Version originelle si un acte atteste d'un partenariat avec l'établissement de soutenance (convention par ex.).		\$bm	O	214 #1\$d	\$b \$c \$e \$d	456 (si existe une repro) 451/452 (si existe une autre édition)	oui		
Exemplaire de la thèse soutenue, validée, autorisée, corrigée, conservé dans un établissement non conventionné	Reproduction conforme à la version originelle		\$bv	O	214 #2\$a \$c \$d	\$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui		

Cas de figure	Précisions sur les cas rencontrés		105 \$b	029 (O/N)	214	328	45X	Mention du jury	Autres zones
Reproduction ANRT microfiche	Reproduction conforme à la version originelle, sur support différent		\$bv	O	214 #2 \$a \$c \$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	compléter par une 225 / 410 pour les mentions de collection + zones spécifiques aux microfiches
Reproduction ANRT coll. Thèse à la carte	Reproduction conforme à la version originelle		\$bv	O	214 #1 \$a \$c \$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	compléter par une 225 / 410 pour les mentions de collection
Tirage imprimé d'une thèse électronique ou imprimée reçu en don manuel (auteur, directeur de thèse, membre du jury) : conformité avérée avec le dépôt légal.	Reproduction conforme à la version originelle		\$bv	O	214 #1 \$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	
Tirage imprimé d'une thèse électronique ou imprimée reçu en don manuel (auteur, directeur de thèse, membre du jury) : non-conformité ou conformité non avérée avec le dépôt légal (ex: version non corrigée).	Autre édition		\$bv	N	214 #1 \$d	\$zTexte remanié \$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non	Note sur le type de version en 305.
Impression par l'établissement d'une thèse originelle électronique.	Reproduction conforme à la version originelle, sur support différent		\$bv	O	214 #2 \$a \$c \$d	\$zReproduction de \$b \$c \$e \$d	455 (vers notice version originelle) + ajout 456 dans notice originelle (vers notice repro.)	oui	
Edition commerciale de la thèse	Autre édition		\$bv	N	214 #0	\$zTexte remanié \$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non	
Avis du jury, demandes de corrections, autorisation de publication inconnus.	S'il existe une notice de thèse originelle dans le Sudoc	Autre édition	\$bv	N	214 #2	\$zTexte remanié \$b \$c \$e \$d	451/452 (vers notice version originelle) + réciproque dans notice originelle	non	Note sur le type de version en 305.
	S'il n'existe pas de notice de thèse originelle dans le Sudoc	Autre document universitaire (ceci n'est pas une thèse)	\$b7	N	214 #1 \$d	Pas de 328		oui	